

*La Maison-Dieu*, 154, 1983, 167-184

Joan HAZELDEN WALKER

NOUVEAUX APERÇUS  
SUR LA PRATIQUE  
DE LA RÉSERVE EUCHARISTIQUE  
ET LA DÉVOTION À L'EUCCHARISTIE

*L'APPORT DE L'ÉGLISE  
ROMAINE ANCIENNE*

EN 1957, feu fr. Stephen J.P. van Dijk et moi-même avons publié un bref ouvrage<sup>1</sup> sur la pratique de la réserve et la dévotion eucharistique au moyen âge. Cet ouvrage était né de notre recherche sur la législation papale et franciscaine du 13<sup>e</sup> siècle, et les textes sur lesquels nos découvertes s'étaient appuyées ont été publiés depuis longtemps<sup>2</sup>. Plus récemment, j'ai recueilli de nouvelles

---

1. S.J.P. VAN DIJK, J. HAZELDEN WALKER, *The Myth of the Aumbry. Notes on Medieval Reservation Practice and Eucharistic Devotion*, London: 1957 (= *The Myth*). Réplique à Dom G. DIX, *A Detection of Aumbries*, London, 1955<sup>4</sup>.

2. S.J.P. VAN DIJK, J. HAZELDEN WALKER, *Sources of the Modern Roman Liturgy. The Ordinals by Haymo of Faversham and Related Documents (1243-1307)*, 2 vols., Leiden: 1963 ; *The Ordinal of the Papal Court from Innocent III to Boniface VIII and Related Documents*, «Spicilegium Friburgense» XXII) Fribourg: 1975 ; *The Origins of the Modern Roman Liturgy. The Liturgy of the Papal Court and the Franciscan Order in the Thirteenth Century*, London/Westminster Md:

preuves de la pratique de réserve eucharistique, et mon récent travail sur les origines de la liturgie romaine a mis au grand jour certains témoignages inattendus des premiers siècles. Ici, une fois de plus, je me suis trouvé en face non seulement d'une mise en œuvre de la catéchèse de Pierre, telle qu'on la trouve dans l'Évangile de Marc, mais aussi de celle des rituels de la *Didachè*. Je m'empresse d'ajouter que je ne suis pas parti sur une *idée fixe* \* lorsqu'en 1959 j'ai envisagé une possible origine apostolique de la prière des Heures<sup>3</sup>, ni de nouveau lorsqu'en 1963 j'ai fait connaître la preuve manuscrite extraordinaire de l'influence de la *Didachè* en Extrême-Orient, avec l'appui important que cela apportait à une origine antiochienne de cet ouvrage<sup>4</sup>, ni encore lorsqu'en 1975 je me suis saisi de la question des vases pour la réserve eucharistique dans la liturgie romaine la plus ancienne<sup>5</sup>, ni enfin lorsque, voici maintenant plus de trois ans, j'ai commencé à rassembler tous mes matériaux de recherche pour une étude des origines de la liturgie romaine.

Que la *Didachè* remonte aux années 40 du premier siècle, et qu'elle se soit diffusée comme « manuel de poche » des apôtres-missionnaires envoyés par les chefs de l'Église d'Antioche qui avaient compilé l'ouvrage, en se servant toutefois de sources déjà existantes<sup>6</sup>, c'est là une

---

USA: 1960. Une publication américaine récente : N. MITCHELL, *Cult and Controversy*, New York: 1982, ne fait aucune allusion à la législation papale et franciscaine, pourtant vitale, ni non plus à l'excellente étude de O. NUSSBAUM, *Die Aufbewahrung der Eucharistie*, Bonn: 1979, qui a fait largement usage de *The Myth*.

\* En français dans le texte (*N. du Tr.*)

3. J. HAZELDEN WALKER, « Terce, Sext and None. An Apostolic Custom? ». Exposé fait à la 3<sup>e</sup> Conférence patristique internationale, 1959, et publié dans *Studia Patristica* V, Berlin: 1962, 206 sq.

4. J. HAZELDEN WALKER, « An Argument from the Chinese for the Antiochene Origin of the *Didache* », exposé fait en 1963 et publié dans *Studia Patristica* VIII, Berlin: 1966, 44 sq.

5. J. HAZELDEN WALKER, « Reservation in the Earliest Roman Liturgy », exposé en 1975 et publié dans *Studia Patristica* XIV, Berlin: 1983, 562 sq.

6. J. HAZELDEN WALKER, « A pre-Marcian Dating for the *Didache* : Further Thoughts of a Liturgist », in *Journal for the Study of the New*

conviction qui me semble moins exagérée chaque fois que j'examine ce texte et que je reprends mes études précédentes pour chercher à expliquer les divers aspects de la pratique liturgique dans les premières années de la liturgie romaine. J'espère pouvoir avant longtemps apporter la preuve de ces hypothèses dans un ouvrage plus développé<sup>7</sup>.

Je présente ici mes réflexions sur le phénomène remarquable des plus anciens vases pour la réserve eucharistique et sur les pratiques primitives auxquelles ils étaient destinés.

### *Le développement des pratiques eucharistiques*

L'origine et le but de la réservation de l'eucharistie ont été à peu près certainement d'exprimer *par excellence* \* l'unité des chrétiens dans la fraction du pain et l'action de grâce. Ce but s'est étendu jusqu'à inclure différents usages du pain eucharistique : en cas de maladie et au moment de la mort (*viaticum*) ; comme protection contre le mal ou garantie de bonne santé ; comme « relique » sacrée destinée à être enfermée dans la cavité de l'autel au moment de sa consécration lorsqu'il était difficile, comme dans l'Angleterre anglo-saxonne, de se procurer des reliques de saints et de martyrs ; comme symbole (et j'entends bien *symbole*<sup>8</sup>) du Christ dans la procession du dimanche des Rameaux telle que la décrit Lanfranc, de la même manière qu'à l'ordination d'un évêque l'imposition du Livre des Évangiles est le symbole que c'est le Seigneur qui consacre l'évêque, et enfin, dans le bas moyen âge, comme véritable présence du Christ lui-même, en dehors de la messe et de la

---

*Testament*, Sheffield: 1980, 403 sq. ; « Reflections on a New Edition of the *Didache* », *Vigiliae Christianae* 35, 1981, 45 sq.

7. *The Earliest Roman Liturgy. A study of the first three centuries of the liturgy at Rome*. Je désire exprimer ma gratitude à *The Leverhulme Trust* qui m'a accordé dans ce but un *Leverhulme Emeritus Fellowship* d'août 1983 à août 1985.

\* En français dans le texte (*N. du Tr.*).

8. *The Myth*, 80.

communion, dans le tabernacle de l'église ou porté en procession : toutes ces pratiques sont des développements dans le temps de ce qui fut à l'origine le but et l'intention de la réserve eucharistique.

*Dans la Didachè*

Il est superflu de dire que je soutiens que la vraie référence première à l'unité eucharistique est à chercher dans les prières d'action de grâce et de supplication de la *Didachè*, aux chapitres 9 et 10<sup>9</sup>.

Même si l'on admet la possibilité de comprendre le chapitre 9 dans un sens original métaphorique : brebis/troupeau, comme l'a suggéré Jean Magne<sup>10</sup>, l'unité de l'eucharistie est exprimée dans cette prière où l'on rend grâce pour le pain rompu et pour la connaissance (= reconnaissance) qui accompagne cette action. J'ai

9. Texte concernant le pain rompu :

9. 3. *Nous te rendons grâce, notre Père,  
pour la vie et la connaissance  
que tu nous as révélées par Jésus, ton serviteur.  
Gloire à toi, dans les siècles!*

4. *Comme ce pain rompu, disséminé sur les montagnes,  
a été rassemblé pour être un,  
que ton Église soit rassemblée de la même manière  
des extrémités de la terre dans ton royaume.*

et dans les prières de supplication du chapitre 10 :

10. 5. *Souviens-toi, Seigneur, de ton Église,  
pour la délivrer de tout mal  
et la parfaire dans ton amour.  
Et rassemble-la des quatre vents, cette Église sanctifiée,  
dans ton royaume que tu lui as préparé.  
Car c'est à toi qu'appartiennent  
la puissance et la gloire dans les siècles!*

Traduction française empruntée à *La Doctrine des Douze Apôtres (Didachè)*, W. RORDORF et A. TUILIER (éds), Paris: Le Cerf (S.C. 248), 1978, 175-181.

10. J. MAGNE, « Klasma, Sperma, Poimion. Le vœu pour le rassemblement de *Didachè* IX, 4 », in *Mélanges d'histoire des Religions offerts à Henri-Charles Puech*, Paris: 1974, 187 sq.

développé en détail ce dernier point par ailleurs<sup>11</sup> et je l'ai repris dans une étude récente : *La Didachè. Une obsession sur ses origines et ses sources*<sup>12</sup>. Ignace, lui-même chef de l'Église d'Antioche au tournant du premier siècle, insiste fortement à la fois sur l'unité de l'eucharistie et de la célébration eucharistique, et sur l'idée que c'est dans cette unité que se trouve le remède d'immortalité<sup>13</sup>.

*La pratique romaine d'après Justin  
et le pape Victor*

Deux cas, au second siècle, ont donné lieu à un examen rigoureux considérable ces derniers temps. Le premier se rapporte spécifiquement à l'usage du sacrement de l'eucharistie en dehors de la célébration eucharistique : il s'agit de la remarque de Justin à la fin de sa description de l'assemblée dominicale<sup>14</sup>. Le second, où l'on est généralement d'accord pour le rapporter aussi à la réserve du

11. Voir note 6.

12. Conférence donnée en janvier-mars 1983 à Trinity College, Singapore, St John's, Hong Kong: Yale School of Advanced Divinity, à l'Université de Yale, au General Seminary de New York (Publication prévue, voir note 7).

13. *Lettre aux Philadelphiens*, 4 :

Ayez donc soin de ne participer qu'à une seule eucharistie ; car il n'y a qu'une seule chair de notre Seigneur Jésus-Christ, et un seul calice pour nous unir en son sang, un seul autel, comme un seul évêque avec le presbyterium et les diacres, mes compagnons de service : ainsi, tout ce que vous ferez, vous le ferez selon Dieu.

*Lettre aux Éphésiens*, 20, 2 :

Rompant un même pain qui est remède d'immortalité, antidote pour ne pas mourir, mais pour vivre en Jésus Christ pour toujours.

Traduction française de P.-Th. CAMELOT, *Les écrits des Pères apostoliques*, Paris: Le Cerf (« Chrétiens de tous les temps » 1), 1963, pp. 179 et 151.

14. « Alors a lieu la distribution des choses eucharistiées, et chacun en a sa part, et aux absents on envoie la leur par les diacres. » (*1<sup>e</sup> apologie*, 67, 3). Trad. L. PAUTIGNY, Paris: Picard (« Textes et documents »), 1904, p. 26. Texte grec (avec traduction latine) in *Præx eucharistica*, A.HÄNGGI, I. PAHL (éds.), Fribourg: (« Spicilegium Friburgense » 12), 1968, p. 70.

sacrement, est la lettre d'Irénée de Lyon au pape Victor, rapportée par Eusèbe<sup>15</sup>.

Les paroles de Justin concernant l'envoi du sacrement à ceux qui sont absents de l'eucharistie de l'évêque sont prises habituellement dans leur sens littéral, c'est-à-dire qu'il s'agit de ceux qui sont absents par suite de maladie ou d'une incapacité à être présents, incapacité due à quelque circonstance imprévue où l'on voit généralement l'emprisonnement. Dans une apologie adressée à l'empereur, une telle insinuation paraîtrait, pour le moins, manquer de tact. Il serait possible de voir dans les absents de la deuxième catégorie ceux qui se trouvent dans les communautés voisines des « groupes<sup>16</sup> d'étrangers » ou d'autres groupes locaux empêchés d'assister à la célébration de l'évêque. Il y aurait donc là une allusion à ce qui sera connu plus tard comme le *fermentum*<sup>17</sup>. Une telle interprétation pourrait être la plus pertinente si l'on voit dans la remarque précédente de Justin (« tous ceux [des nôtres] qui habitent les villes ou la campagne s'assemblent en un même lieu ») l'expression des humbles origines de la liturgie stationnale.

Selon les témoignages de l'archéologie, il y a eu à Rome au siècle suivant un grand développement de la construction de maisons et l'on a suggéré que beaucoup de ces nouvelles maisons étaient devenues la propriété de chrétiens<sup>18</sup>. La disposition fréquente par paires des commu-

15. EUSÈBE DE CÉSARÉE, *Histoire ecclésiastique* IV, 14, 1 et V, 24, 7-14. Texte grec et traduction française dans « Sources chrétiennes » 31, p. 179 ; et 41, p. 70 sq.

16. J'emploie le mot « groupes » plutôt que *collegia* qui n'est pas nécessairement approprié dans ce contexte.

17. Voir le *Liber Pontificalis*, éd. L. DUCHESNE, *Le Liber pontificalis, texte, introduction et commentaire I*, Paris 1886 : l'usage du *Fermentum* y est attribué à Miltiade (311-314), p. 168, et à Sirice (384-399), p. 216. Il remonte presque certainement à une période plus ancienne. Pour une étude récente sur le *fermentum*, en dehors de celle de Nussbaum, *op. cit.*, note 2, voir P. NAUTIN, « Le rite de "fermentum" dans les églises urbaines de Rome », *Ephemerides Liturgicae* 95, 1981, pp. 510 sq.

18. Voir R. VIELLIARD, *Recherches sur les origines de la Rome chrétienne*, Mâcon: Protat, 1941 (1959<sup>2</sup>), avec préface d'E. Mâle. Le premier chapitre demeure une mine de renseignements et ses cartes, un guide excellent. Toutes les études récentes s'appuient très fort sur cet ouvrage même si l'on peut ne pas être d'accord avec toutes ses

nautés qui nous sont connues ne s'explique pas vraisemblablement par une expansion considérable, dont on n'a pas de preuves, du nombre des chrétiens dans la ville. Cette situation s'explique plus probablement par la présence de groupes de chrétiens étrangers<sup>19</sup> qui conservaient leur droit de suivre les coutumes et d'obéir à la juridiction des Églises de la région d'où ils étaient originaires. Ce qu'on a appelé les *tituli*<sup>20</sup> et les communautés qui les entouraient ne donne pas seulement le sens de la coutume antique du *fermentum*, ce qui explique de manière très réaliste l'excommunication portée par le pape Victor contre les chrétiens d'Asie qui refusaient de suivre la manière romaine de fixer la date de Pâques ; elle donne aussi, je pense, un cadre aux origines de la liturgie stationnale. Le choix par l'évêque d'un *titulus* particulier pour son eucharistie dominicale est déjà sous-entendu dans Justin. Sans doute les caractéristiques régulières que prendra la liturgie papale ne remontent-elles qu'au 5<sup>e</sup> siècle — je reconnais d'ailleurs l'importance de cette pratique également en Orient, et j'ajouterais que la description que fait Justin ne concerne pas nécessairement quelque chose qui n'a lieu qu'à Rome —, mais il me semble que ce n'est pas là une raison fondamentale pour situer ailleurs l'humble commencement de ce qui deviendra la liturgie stationnale spectaculaire qui a été certainement l'une des gloires de la Rome chrétienne<sup>21</sup> !

---

conclusions. Voir aussi J.M. PETERSON, « House Churches in Rome », in *Vigiliae Christianae* 23, 1969, 264 sq ; H.-J. KLAUCK, *Hausgemeinde und Hauskirche im frühen Christentum*, Stuttgart: 1981.

19. Voir G. LA PIANA, « Foreign groups in Rome », in *The Harvard Theological Review* 20, 1927, 183 sq.

20. Le mot latin avait de nombreuses applications en ce qui touche la propriété privée et on l'utilisait pour preuve de propriété, en particulier pour les monuments funéraires. Les chrétiens ont conservé ensuite ce terme lorsque des propriétés précédemment privées furent transférées à l'autorité centrale de l'Église.

21. Je plaide pour une approche plus réaliste de ce que fut la pratique liturgique des chrétiens à l'époque pré-constantinienne. La liturgie n'était pas un trou dans un coin et l'on ne devrait pas négliger l'évidence que les chrétiens possédaient des biens, qui leur furent confisqués et restitués par des mesures officielles. La liturgie était célébrée ouvertement *sur place* dans les « maisons d'église », quelle que fût la forme qu'elles aient eue. Imaginer quelque chose d'aussi solennel que

Un autre point intéressant dans le récit concernant le pape Victor et les chrétiens d'Asie est la position romaine, maintenue avec tant d'obstination, sur la date de la *Pâque* chrétienne (je ne dis pas sur l'observance liturgique, qui est presque certainement plus tardive). Je crois qu'il faut en chercher l'origine dans ce qui fut vraiment la catéchèse pétriniennne, telle qu'elle est exprimée dans l'évangile de Marc : le récit de la dernière semaine de la vie du Christ y est disposé selon une stricte chronologie dont le déroulement est le reflet de l'enseignement des Apôtres tel qu'il est exposé dans la *Didachè* et dans son chapitre additionnel 14. Tout porte à voir dans les origines du dimanche chrétien<sup>22</sup> une commémoration hebdomadaire du premier jour de la semaine par la connaissance (= reconnaissance) du Christ ressuscité au jour qui est celui de sa résurrection. Certainement, Rome ne pouvait pas avoir songé à un jour de la semaine autre que le dimanche, comme jour de la *Pâque* chrétienne !

#### *La réserve eucharistique dans les maisons*

La réserve eucharistique dans les maisons apparaît çà et là vers la fin du second siècle. Son but était de maintenir l'unité et de reconforter les chrétiens à des périodes de plus forte persécution ou en cas de mort imprévue. Bien qu'attestée aussi en dehors de Rome, cette manière de communier est probablement d'origine romaine. Tertullien<sup>23</sup> en fournit la première attestation et

---

l'eucharistie de l'évêque dans un lieu choisi auparavant comme si c'était le choix du hasard et non pas d'après un plan structuré, c'est rendre piètre justice aux normes de l'époque qui donnèrent lieu ensuite aux développements de la liturgie stationnale.

22. Il est intéressant de noter que S. BACCHIOCCHI, *From Sabbath to Sunday. A Historical Investigation of the Rise of Sunday Observance in Early Christianity*, Rome: 1977, reproche à Rome son observance dominicale de la *Pâque*, etc., mais voit dans la position romaine non pas le désir de sauvegarder la catéchèse apostolique mais l'effet du développement de sentiments anti-juifs dans la communauté chrétienne qui prirent de l'ampleur au cours du second siècle.

23. TERTULLIEN, *Ad uxorem* 2, 5 (PL 1, 1296).



Hippolyte<sup>24</sup> le suit un peu plus tard. Dans Hippolyte, les détails sont explicites et la théorie de consécration par contact, que le passage implique, est une coutume romaine qui a persisté dans les *ordines* à l'usage du pape pour le vendredi saint jusqu'en plein 13<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup>.

Transporter l'eucharistie était une des fonctions du diacre selon Justin et elle est demeurée telle jusqu'au milieu du 3<sup>e</sup> siècle. Ce fut à cette époque, selon toute probabilité, que la tâche fut transférée à l'acolyte : ce service est mentionné par le pape Corneille<sup>26</sup> dans la liste du clergé dont le nombre est en rapport avec les *tituli* que l'on connaît de cette époque<sup>27</sup>. S'il ne fait aucun doute que les acolytes ont exercé ce droit, la tradition paraît avoir disparu brusquement. Lorsque le sacrement était mis en réserve dans un lieu éloigné, c'était le diacre qui gardait la clé, ou du moins en est-il ainsi d'après l'hymne que Prudence composa en l'honneur du diacre Laurent<sup>28</sup>. Au 12<sup>e</sup> siècle, le miniaturiste du Psautier de Mélisande<sup>29</sup>, dans le royaume latin de Jérusalem, peint Étienne, diacre et premier martyr, tenant la réserve eucharistique dans un étui portatif. Mais j'ai vu récemment que c'était là une reprise d'un dessin datant de six siècles auparavant : ce dessin a été trouvé sur un ivoire du 6<sup>e</sup> siècle avec une inscription en grec<sup>30</sup>. Jusqu'où remonte dans les premiers

24. HIPPOLYTE, *La Tradition apostolique*, éd B. Botte (LQF 39). Münster: 1963, p. 84.

25. Pour sa présence dans l'Ordinal d'Innocent III, voir S.J.P. VAN DIJK, J. HAZELDEN WALKER, *The Ordinal of Papal Court*, *op. cit.*, 258, lignes 13-15 : « frangat hostiam secundum consuetudinem ponens de ea in calicem nichil dicens. Sanctificatur enim vinum non consecratum per corpus domini inmissum ».

26. Le fait est rapporté par EUSÈBE DE CÉSARÉE, HE VI, 43, 11.

27. Cf. VIELLIARD, *op. cit.*

28. *Peristephanon*, hymne 2, vers 41-44 (PL 60, 302) :

*Claustris sacrorum praeerat,*

*Coelestis arcanum domus*

*Fidis gubernans clavibus*

*Votasque dispensans opes.*

29. Londres: *British Library*, Egerton 1139, fol. 208. Reproduit dans *The Myth*, pl. 4.

30. Reproduit (esquisse seulement) dans K. GAMBER, *Liturgie und Kirchenbau*, Regensburg (« *Studia Patristica et Liturgica* » 6), 1976, 101.

siècles cette tradition iconographique : voilà un sujet tout indiqué pour de nouvelles recherches.

Il en va de même pour l'acolyte : les tâches qui lui revenaient officiellement ont été décrites assez tardivement par Innocent I<sup>er</sup><sup>31</sup>. A cette époque, sous l'influence gallicane, on instituait un acolyte par la *traditio* d'une burette et d'un chandelier, ce qui signifiait qu'il était ainsi admis dans cette fonction. A Rome, cependant, au moment de recevoir sa charge, l'acolyte se présentait devant le pape en portant un petit sac de lin comme attestation de son office<sup>32</sup>. L'usage du sac de lin pour la réserve eucharistique est probablement aussi ancien que la coutume de la réserve elle-même. Idéal en temps de persécution, quand une personne pouvait garder l'eucharistie cachée sur soi, on devait cependant trouver cet usage inadéquat d'une manière générale. S'il y eut des exemples de négligence ou de superstition de la part de laïcs<sup>33</sup>, cela ne signifiait pas nécessairement que chacun, à tout moment, se promenait avec l'eucharistie dissimulée quelque part sur lui. La pratique de la communion quotidienne, telle qu'Hippolyte la suggère<sup>34</sup>, ne soulève pas seulement la question de sauvegarde de la réserve eucharistique, qu'il mentionne lui-même, mais aussi celle de la quantité requise. L'exiguïté du sachet de lin suggère qu'il contenait une portion de ce pain plat qui est bien connu dans l'iconographie chrétienne primitive. C'était suffisant pour le *fermentum* et les besoins immédiats d'une ou deux personnes, mais certainement pas pour la communion quotidienne ni pour une distribution qui pouvait se faire sur une plus grande échelle, en temps

31. « De fermento vero quod die dominica per titulos mittimus... presbyteri... idcirco fermentum a nobis confectum per acolythos accipiunt... » (*Ad Decentium Eugubin.*, c. 5 ; PL LVI, 516-517.)

32. Pour tous ces détails et les références, voir M. ANDRIEU, *Les Ordines Romani du haut moyen âge*, II, Louvain: 1951, p. 546 et note 3 ; voir aussi l'*ordo* xxxv, 8 dans le vol. IV, Louvain: 1956, p. 34.

33. On rencontre fréquemment dans la littérature patristique des histoires de laïcs, comme celle de l'homme qui est allé au cirque avec l'eucharistie et qui l'a perdue ; ou d'autres qui la portaient comme un talisman, etc.

34. *Loc. cit.*, note 24.

de persécution. On pourrait faire l'hypothèse qu'il y avait des récipients appropriés pour recevoir les sacs de lin ou la quantité requise des espèces réservées. On peut penser que ces récipients étaient conservés soit par les laïcs chez eux, comme le laissait entendre Hippolyte, soit par les clercs ou les employés accrédités dans des églises, des oratoires privés et d'autres lieux semblables. Les récipients étaient évidemment portables. La tradition iconographique plus tardive indique clairement l'évolution des vases qui pouvaient être transportés, déposés à l'intérieur d'une armoire, ou d'une niche, ou encore suspendus à une chaîne.

*Les vases en forme de ruche et de mégaron,  
leurs variantes, leurs connexions*

Dans *Les aperçus sur la pratique médiévale de la réserve eucharistique (The Myth)*, nous avons recherché les types les plus anciens connus, et identifié trois datant des premiers siècles. Avec du recul, je crois maintenant que la démonstration que nous avons faite pour la *turris* (tour) et ses variantes : *capsa*, *capsella*, *pyxis*, etc. est vraie aussi pour l'*ar(ul)a*, la *cista* (boîte), etc. Tous ces vases sont des variantes d'une forme identifiée en termes d'architecture anglais comme « ruche » (forme conique ancienne de hutte/ruche pour abeilles) et *mégaron* (terme grec désignant une salle avec toit à pignon). D'après beaucoup de savants, les structures de l'une et de l'autre forme ont évolué à partir d'une hutte conique primitive<sup>35</sup>. Mais il y a davantage : dans leur longue évolution, ces formes révèlent la connexion intime que l'homme a établie entre sa maison et la tombe ; entre sa tombe et le temple ou le sanctuaire.

Il n'y a pas de lien de ce genre dans le panier d'osier ou de jonc (*canistrum*, *vimineum*) que l'on voit fréquemment figuré sur les murs et les mosaïques<sup>36</sup>. Il était connu aussi

35. Voir D.M. ROBB and J.J. GARRISON, *Art of the Western World*, New York, London, Tokyo: 1966<sup>4</sup>, 15 p.

36. Divers exemples sont reproduits dans F. VAN DER MEER and C. MORHMANN, *Atlas of the Early Christian World*, London: Nelson,

bien dans le culte païen que dans le culte juif, mais dans l'un et l'autre il est associé essentiellement avec les éléments du repas. On voit le panier constamment peint dans le contexte des *refrigeria*. On est tenté de se demander si son usage chrétien, qu'il soit littéraire ou artistique, n'est pas plutôt symbolique que réel. En d'autres termes, on a là une application consciente du parallèle déjà tracé dans le quatrième évangile entre le miracle des pains et des poissons et le banquet eucharistique. Naturellement, on se servait de paniers dans la liturgie eucharistique, pour l'offertoire et pour la distribution de la communion. Mais leur aptitude à servir de contenant pour la réserve eucharistique est contestable à plusieurs chefs<sup>37</sup>.

Je crois donc qu'il ne reste plus que l'*arcula* et la *turris* (avec leurs variantes) comme vases de réserve les plus anciens. Les termes *arcula*, *arca*, *cista* sont employés pour une petite tombe, un coffret ou une boîte prévue pour garder en sûreté des objets sacrés ou des bijoux précieux. Nous avons une excellente idée de leur forme et de leur destination dans l'art funéraire des premiers siècles chrétiens, et pas nécessairement dans l'iconographie chrétienne. J'ai relevé en particulier un exemple de coffret, avec un couvercle à anse centrale, posé parmi les biens « terrestres » en face de l'époux défunt (sa femme est assise à son côté). La peinture est située dans un décor funéraire qui figure un *refrigerium*<sup>38</sup>. Un autre exemple de coffret,

1958, éd. franç. : *Atlas de l'Antiquité Chrétienne*, Bruxelles: Sequoia, pl. 57, 60 (2<sup>e</sup> siècle), 142 (cf. pour les détails de la pl. 422), dallage en mosaïque d'Aquilée (4<sup>e</sup> siècle). Voir aussi les planches 399 et 400 qui peuvent dater du 4<sup>e</sup> siècle.

37. Voir *The Myth*, p. 27 et note 3. Je voudrais commenter la lettre de Jérôme qui écrit à un évêque qui agit de la manière suivante : pour l'eucharistie, il porte le pain dans des paniers et le vin dans des vases en verre. Il faudrait faire un commentaire analogue au sujet du témoignage de Dorothee de Thessalonique : le fait cité visait à ce qu'on prenne soin de l'eucharistie en cas d'urgence. Je ne pense pas que cet incident reflète d'une manière ou d'une autre la coutume normale de réserver l'eucharistie.

38. Une tombe romaine dans une nécropole en Bulgarie, autour du 3<sup>e</sup> siècle, présente une peinture de ce *refrigerium* avec, bien distincte, la cassette évidemment prévue pour le trésor personnel. De telles représentations de cassettes ne sont pas rares.

encore dans l'art funéraire, apparaît insolite en ce qu'il a des chaînes permettant de le suspendre, mais cette fois il est tenu par un serviteur ou un esclave<sup>39</sup>. Ces boîtes sont simplement de forme rectangulaire avec généralement un couvercle dessiné en forme de toit en pente, c'est-à-dire de style *mégaron*, ou, comme dans le cas du coffret à chaînes, de boîte à quatre côtés, chaque côté ayant son propre toit à pente.

Les artistes chrétiens qui travaillaient dans les catacombes à Rome employaient la forme d'un coffre pour représenter la tombe de Lazare<sup>40</sup>. Il faut reconnaître que cette forme était tout à fait familière dans le culte juif et qu'elle était reproduite comme article de fourniture pour les synagogues, pour qu'y soient déposés les rouleaux d'Écriture sainte<sup>41</sup>; mais cela n'a jamais été la forme adoptée par les juifs pour les tombes de leurs morts. Les artistes chrétiens doivent donc avoir tiré leur inspiration de leur propre observation. Leurs tableaux, où ils ajoutent parfois un escalier d'entrée<sup>42</sup>, sont des variantes du temple romain qui était déjà imité dans l'architecture funéraire, commémorative<sup>43</sup>, publique et privée. Le temple à peu près contemporain le mieux conservé est celui que l'on appelle « la Maison Carrée » à Nîmes, qui date de 45 avant notre

---

39. Wladimiro DORIGO, *Pittura tardoromana*, Milan: 1966, pl. 181. Depuis que cette conférence a été faite, j'ai vu la photographie de la peinture murale, qui montre nettement un serviteur portant la cassette (il ne fait pas le chien couchant, comme on le décrivait auparavant d'après le simple croquis qui en avait été donné).

40. Un exemple ancien se trouve sur une pierre tombale romaine du 3<sup>e</sup> siècle, au musée Pio-Clémentin, n. 28 597 du catalogue. Voir, pour l'illustration, *The Vatican Collections. The Papacy and Art, The Metropolitan Museum of Art, New York, New York: 1983*, pl. 139, 223. Voir aussi : *Atlas* (cité note 36), pl. 558, 560.

41. *Atlas*, pl. 490 où l'on voit une application chrétienne de cet usage aux livres des évangiles.

42. *Atlas*, pl. 202-203, où l'on a un excellent exemple sur un diptyque du 5<sup>e</sup> siècle, à cinq compartiments.

43. Au *British Museum*, il existe un exemple fascinant de ce dessin en forme de coffre, et représentant vraisemblablement le forum de Rome : C'est une monnaie d'Hadrien où l'on voit l'empereur s'adressant à une assemblée de citoyens.

ère, mais il existe d'autres exemples du siècle précédent<sup>44</sup>. Ces temples romains sont, en fait, des versions agrandies et très artistiques des reliquaires en terre cuite qui ont survécu de l'époque étrusque. Ces derniers, à leur tour, étaient des versions en petit format des temples que l'on connaissait dans les environs et dont on faisait des reproductions aussi bien pour l'architecture publique que privée, c'est-à-dire la salle rectangulaire ou *mégaron*, avec un toit à pignon, très commun dans le monde égéen. Les artistes et artisans chrétiens ne se sont pas contentés de figurer Lazare sortant de son « mini-temple »<sup>45</sup>, mais ils ont aussi imité la forme du coffre que présentaient les sarcophages (probablement du 4<sup>e</sup> siècle, bien qu'ils puissent être plus anciens<sup>46</sup>) à partir d'exemples<sup>47</sup> qui n'avaient pas tardé à apparaître une fois que la crémation eût cessé d'être en usage. Mais, et ceci est très intéressant pour l'histoire des vases destinés à la réserve eucharistique, les artistes et artisans se sont servis du même dessin, bientôt familier aussi bien dans le contexte religieux que privé, pour la réserve des espèces sacramentelles<sup>48</sup>. Des textes qui sont demeurés en usage jusqu'au 7<sup>e</sup> siècle suggèrent que l'*arc(ul)a* (ou les mots du même genre) était le vase habituel pour la réserve eucharistique<sup>49</sup>.

44. *Art of the Western World* (cité note 35), 61, fig. 50.

45. Par exemple, les temples républicains sur la citadelle de Cos, du 2<sup>e</sup> siècle avant notre ère, et le temple de la Fortune Virile à Rome, également du 2<sup>e</sup> siècle avant notre ère ; voir R. BRILLIANT, *Roman Art from the Republic to Constantine*, Newton Abbot: 1974, 28, fig. I. 9 (reconstitution) et 52, fig. I. 40 (côté droit).

46. Un exemple chrétien possible, de la seconde partie du 3<sup>e</sup> siècle, est encore dans son oratoire d'origine dans le jardin de l'église Saint-Matthias, à Trèves: le sarcophage de la veuve Albana. Je remercie vivement le Pr. Johannes, o.s.b., qui a bien voulu me faire voir la tombe et m'en prendre des photographies.

47. *Roman Art* (cité note 45), 104, fig. II. 21, a-b sarcophage-temple, du troisième quart du second siècle de notre ère ; 110, fig. II. 28, le sarcophage de « Clementia », vers 170 de notre ère.

48. Voir G. WILPERT, « Le pitture recentemente scoperte nel cimitero dei Ss-Pietro e Marcellino », in : *Nuovo bulletino di archeologia cristiana* 6, 1900, p. 90 et pl. 1.

49. *The Myth*, 27, note 6.

La *capsa*, avec toutes ses formes dérivées, est une réduction de la « ruche », c'est-à-dire d'une structure circulaire ou polygonale surmontée d'un toit conique, très certainement d'origine pré-historique. Les « tombes-ruches », comme on les a appelées, sont connues à partir de 1325 avant notre ère et celles qui ont été reconstituées à partir du Trésor des Atrides<sup>50</sup> à Mycènes, supposent certainement des développements ultérieurs. Avant l'ère chrétienne, les romains étaient déjà revenus à la forme significative du plan circulaire pour les temples, les mausolées et l'urne cinéraire, mais ce fut à partir de l'époque qui a suivi Néron que les architectes romains ont commencé à être fascinés par les structures polygonales et octogonales, elles-mêmes dérivées des formes cylindriques, et leur usage ne fit que se développer pour les temples<sup>51</sup>, les mausolées<sup>52</sup> et les cénotaphes<sup>53</sup> de l'aristocratie ! Dans la Bretagne romaine, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> siècles ont laissé quelques témoins de l'extension de cette construction parmi les humbles gens de l'empire<sup>54</sup>. Les découvertes archéologiques ont révélé de nombreux sanctuaires et temples circulaires ou polygonaux (à six ou huit côtés). L'intention qui a conduit à leur création est claire. Il est parfaitement évident que ces constructions n'avaient pas pour but le rassemblement de fidèles, autrement dit une forme de culte public. Elles semblent avoir abrité de petits autels ou tables, et les restes de statues et de statuettes dans le

50. *Art of the Western World*, 36, fig. 20.

51. *Roman Art* (cité note 45), 52, fig. I. 40 (côté gauche). Les temples qu'on appelle temples de Vesta furent reconstruits à l'époque d'Hadrien. A noter qu'Hadrien a utilisé à la fois le *mégaron* et la construction « en ruche » pour le Panthéon, vers 120 de notre ère.

52. *Roman Art*, 52, fig. I. 41 : mausolée circulaire de Caecilia Metella sur la Via Appia, an 40 avant notre ère ; le mausolée d'Hadrien, devenu le Château Saint-Ange a, lui aussi, une forme ronde.

53. Les tombes ou cénotaphes en forme de tour ont commencé à être érigés à partir du premier siècle environ, on en trouve partout dans l'empire romain (par ex. celle d'Igel près de Trèves).

54. J. LIVERSIDGE, *Britain in the Roman Empire*, London: 1968, 440 p. Voir p. 169 pour la reconstitution du sanctuaire octogonal de Pagans Hill.

55. R. LANCIANI, *Pagan and Christian Rome*, London: 1892, p. 268.

voisinage des sites de fouilles montrent tout à fait clairement que ces édifices étaient des « chapelles de chemin » (*wayside chapels*) et des sanctuaires privés. La forme en réduction qui nous intéresse est l'urne cinéraire. Parmi les objets d'art trouvés dans la tombe de Suplicius Platorinus, un magistrat de l'époque d'Auguste, il y a un exemple raffiné d'urne cinéraire en forme de ruche, dont le toit conique est fait de tuiles en forme de feuilles. A première vue, ce pourrait être le même objet que celui que portait Étienne sur la miniature du 12<sup>e</sup> siècle (ma reproduction de l'ivoire grec est trop médiocre pour pouvoir porter un jugement).

Il est impossible de situer avant le 4<sup>e</sup> siècle l'époque où les chrétiens se sont mis à copier la forme circulaire. Cela se faisait certainement « tout autour d'eux » à Rome et apparemment partout où les Romains étaient établis. Nous savons que, plus tard, les familles impériales, où les conversions au christianisme avaient commencé, ont pris pour modèles les mausolées grandioses de leurs ancêtres ; il en reste des exemples encore parmi nous. On érigea une sorte de *memoria* (*trophaion*) pour marquer l'emplacement reconnu des tombes de saint Pierre et de saint Paul, probablement vers le milieu du second siècle<sup>56</sup>. Nous n'avons aucun moyen de savoir quelle forme avait cette *memoria*, à supposer qu'il n'y en eut qu'une (il y a plusieurs essais de reconstitution qui sont certainement du type *megaron*). Mais plus tard la forme de ruche fut employée pour les *memoriae* de martyrs, de même précisément que les architectes de Constantin l'employaient pour le site du Saint-Sépulcre à Jérusalem<sup>57</sup>. L'emploi de la forme réduite

56. Pour le fragment de Gaius conservé par Eusèbe, voir l'analyse structurale de D.W. O'CONNOR, *Peter in Rome. The literary, Liturgical and Archaeological Evidence*, New York-London: 1969, 95 p. ; voir aussi R. KRANTHEIMER, *Rome, Profile of a City 312-1308*, New Jersey: 1980, chapitre I et reconstitution de l'*aedicula*.

57. E. WISTRAND, *Konstantius am heiligen Grab in Jerusalem nach den älteste literarischen Zeugnissen*, in : *Acta Universitatis Götoburgensis* LVIII, Goteborg 1952. Et aussi A. GRABAR, *Martyrium. Recherches sur le culte des reliques et l'art chrétien antique*, I, Paris: Collège de France, 1946.



pour les vases eucharistiques est attesté pour la première fois dans le don que Constantin fit au pape Sylvestre<sup>58</sup> : « ... une tour d'or pur... ». Les papes Innocent I<sup>er</sup> et Hilaire ont gardé cette coutume de faire don de tours précieuses à des basiliques, au cours du siècle suivant<sup>59</sup>. Mais c'est seulement à la fin du 7<sup>e</sup> siècle que l'origine du terme de « tour » est donné. On la trouve dans l'*Explication de la messe gallicane*, formellement attribuée à Saint Germain de Paris : « Le corps du Seigneur est déposé dans des tours parce que le tombeau du Seigneur a été taillé en forme de tour. »<sup>60</sup>

Il suffit d'étudier les dyptiques, les ivoires et les sculptures de la chapelle qui a marqué l'emplacement de la Résurrection pour y voir toutes les formes de construction « en ruche », depuis la simple forme conique qui ressemble à une hutte primitive<sup>61</sup> jusqu'aux constructions octogonales très ouvragées qui rappellent les gloires de l'empire<sup>62</sup>. Le passage de l'une à l'autre forme est assez logique. Il y a suffisamment d'exemples qui subsistent encore aujourd'hui de l'architecture et de l'artisanat de l'antiquité comme de la basse antiquité pour prouver que, de même que l'ancien monde avait conservé cette forme à travers l'évolution de son développement, de même les chrétiens l'ont adaptée pour leurs propres besoins. Même avant Constantin, et de façon la plus perceptible à Rome, les chrétiens ont fait le lien entre la naissance, la passion, la mort et la résurrection

58. *Liber Pontificalis*, I, éd. cit., 176.

59. *The Myth*, 28.

60. « Corpus vero Domini ideo defertur in turribus, quia monumentum Domini in similitudinem turris fuit scissum in petra et intus lectum ubi pausavit corpus dominicum, unde surrexit Rex gloriae in triumphum. » PL LXXII, 93 ; éd. J. QUASTEN, in : *Opuscula et Textus... Seris Liturgica*, III. Münster: i.W. 1934, 18.

61. Au *British Museum*, reliquaire anglais en ivoire, du 12<sup>e</sup> siècle en forme de Saint-Sépulcre, voir une reproduction dans *The Myth*, pl. 2.

62. Au *British Museum*, panneau de coffret en ivoire, du début du 5<sup>e</sup> siècle. Voir aussi des reproductions de deux diptyques d'ivoire provenant, l'une de Milan, du 5<sup>e</sup> siècle, l'autre de Munich, du 5<sup>e</sup> siècle (?) ... dans *Atlas* (cité note 36), planches 195 et 197.

du Christ *et* son corps eucharistique, lien qu'ils commencèrent à exprimer de manière visible dans les premiers vases dont ils se sont servis pour la réserve eucharistique.

Joan HAZELDEN WALKER  
(Traduit de l'anglais par J. Evenou)

Ce numéro vous parvient avec un retard considérable, dont nous vous prions de nous excuser : les délais de traduction, d'impression et de correction en sont l'unique motif et nous espérons que vous ne nous en tiendrez pas rigueur.

*Cum permissu superiorum*

---

Directeur de la publication : François REFOULÉ, 29, boulevard Latour-Maubourg, 75430 PARIS Cedex 07. — Commission paritaire, n° 57 128. Imprimerie LABALLERY. — 58500 CLAMECY. — Dépôt légal : décembre 1983.